



**EXTRAIT D'ARRETE PORTANT ACCORD
D'UN CERTIFICAT D'URBANISME OPERATIONNEL (TYPE B)**

AFFICHAGE N° du 2025

Par décision municipale n° **CU 94078 25 00023** du 20 MARS 2025
Transmise en Préfecture le

Un certificat d'urbanisme opérationnel (type B) a été **accordé** à PRIM-ARTE IDF SUD
Domicilié (e) 1 Rue Andre Voguet
 94200 Ivry-sur-Seine

En vue de la réalisation : Opérationnel projetée - réalisation d'un bâtiment collectif d'habitations
 en R+3+Combles

Sur un terrain sis 2, 4, 6 Rue Racine
Cadastré AB5, AB6, AB168, AB7

Villeneuve-Saint-Georges, le 20 MARS 2025

Madame le Maire
Conseillère départementale

Kristell NIASME



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions
que l'extrait d'affichage **d'accord** d'un certificat d'urbanisme opérationnel (type B) ayant fait l'objet de
la décision municipale n° **CU 94078 25 00023**
du a été affichée en Mairie du au conformément aux
textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,